

COLLOQUE DU SOUVENIR, SAMEDI, A L'USEK CHARLES HELOU, PIERRE HELOU ET MICHEL EDDE EVOQUENT EN MICHEL CHIHHA LE VISIONNAIRE, LE PHILOSOPHE, LE PERE SPIRITUEL...

Ils étaient trois, samedi, au chapitre de l'auditorium de l'USEK, pour rappeler en Michel Chihha, penseur et écrivain d'exception, «l'autre nom du Liban». Accueillis par le R.P. Louis Hage, recteur de l'Université, et présentés par le Dr Antoine Noujaim, le président Charles Hélou ainsi que MM. Pierre Hélou et Michel Eddé ont évoqué, en effet, pour un

Face à une jeunesse de jour en jour un peu plus dépourvue de repères et de racines, il était plus opportun que jamais d'évoquer, à l'occasion de l'anniversaire de sa disparition en décembre 1954, l'un des principaux artisans de ce qui allait devenir «la République libanaise», pour avoir, du fond de son exil égyptien, «revêtu un pays»

Et qui pouvait mieux parler de Michel Chihha l'homme, le bâtisseur et le visionnaire, que Charles Hélou, véritable fils spirituel de Chihha et président de la fondation qui porte son nom, Pierre Hélou, député d'Aley, propre gendre de Michel Chihha et héritier par excellence de ses préceptes, et Michel

Eddé, digne représentant de cette génération qui a bénéficié de ses enseignements et de sa sollicitude.

Dans une atmosphère où se mêlaient autant de recueillement, d'émotion et de nostalgie que d'humour, le président Charles Hélou devait amorcer ce «colloque» non sans s'être plaint de l'espace, selon lui trop modeste, réservé par «certain Journal» d'expression française pour l'annonce de cette manifestation (Mais la haute valeur culturelle de celle-ci, l'immense prestige de l'homme à qui elle était consacrée, tout comme la qualité exceptionnelle des orateurs commandaient-ils réellement un battage sur la presse?)

Le président Hélou devait également rendre hommage à «une grande dame aujourd'hui absente, mais présente par l'esprit et par le cœur» c'est-à-dire la veuve de Michel Chihha, «fidèle gardienne de nos souvenirs et de notre don», avant de prononcer un texte dont nous reproduisons, ci-dessous, de larges extraits:

«Depuis le début du mois d'août 1954, époque à laquelle je l'ai connu, jusqu'à sa mort en fin décembre 1954, Michel Chihha a été, pour moi, l'autre nom du Liban. Il l'est resté, après sa mort. Il l'est pour toujours. Sur le tard de mon âge, je n'oublie rien, je ne retiens rien des idées fondamentales qu'il a exprimées, qu'il a écrites et répétées sur le Liban que j'aime.

Le Liban de Michel Chihha n'est pas le Liban des nostalgies et des espérances. Il est le Liban du devoir présent et impératif.

Le devoir est de considérer que si les conditions de vie de ce pays

auditoire au premier rang duquel figuraient de nombreuses personnalités du monde politique et culturel, le souvenir d'un grand penseur libanais dont l'œuvre aussi bien politique que spirituelle devait profondément marquer, tant par sa clarté, que par sa «recherche de l'altitude», toute une génération d'intellectuels et de responsables.

ont changé, ses raisons de vivre sont demeurées les mêmes et qu'il nous faut sans cesse les proclamer et les défendre. Les raisons de vivre du Liban sont la foi en un Dieu unique et dans la primauté du spirituel, la liberté, plus justement les libertés, c'est-à-dire la liberté de conscience, la liberté politique, la liberté des changes et des échanges, enfin la coopération libre et fraternelle des communautés libanaises, pour une politique de justice et de charité.

C'est sur ces bases, dans ce climat, que Michel Chihha a pensé, plaidé, chanté le Liban. Il le voulait indépendant et paisible, uni et pluraliste, respectueux des droits de l'Homme et des droits de Dieu, ouvert au monde arabe et au monde entier, au monde méditerranéen en premier lieu. Toutes ses paroles, toutes ses actions, se sont inspirées de ces principes fondamentaux.

C'est grâce à lui, en particulier, que notre régime démocratique a été structuré, et qu'il a été mieux compris et mieux défini comme étant un régime d'assemblée, la Chambre représentant le lieu de rencontre, de délibération et d'entente, entre toutes les familles spirituelles libanaises (l'Assemblée nationale n'excluant nullement les Assemblées régionales, au contraire). C'est grâce à Michel Chihha, je veux dire grâce à son action propre ainsi qu'à ses pressants conseils à l'Etat et au chef de l'Etat, que la liberté des changes a été réinstaurée au Liban peu après la fin de la guerre mondiale alors que des pays plus riches et plus puissants étaient soumis à des restrictions sévères et minutieuses. C'est grâce à lui que l'Etat libanais, à peine sorti du mandat français, a assuré l'autonomie de sa gestion douanière et de toute la part qui lui revenait dans ce qu'on appelait alors les «intérêts communs» (...)

En intermédiaire à l'exposé du président Hélou, Mile Yolande Labaki, mise à contribution par les conférenciers pour la lecture des passages de l'œuvre de Michel Chihha, devait en particulier citer ces lignes d'une brillante actualité.

«Pays de minorités confessionnelles associées, le Liban ne saurait tenir longtemps politiquement sans une assemblée qui soit le lieu de rencontre et d'union des communautés, en vue du contrôle commun de la vie politique de la nation. Quand vous supprimez l'assemblée, vous transportez inévitablement le débat dans le sanctuaire ou à son ombre, et vous retardez d'autant la formation civique...»

Reprenant la parole, le président Hélou a entrepris d'analyser les changements survenus depuis l'indépendance en 1943. Il a souligné, en réponse à ceux qui considéraient l'œuvre de Chihha comme dépassée:

«Que reste-t-il, dans ces conditions, de la doctrine de Michel Chihha? Tout reste, même dans ce contexte dramatique. Il reste de Michel Chihha l'exemple d'une vie entièrement consacrée à l'exposé et à la justification des valeurs spirituelles et temporelles du Liban. Ce qui reste, c'est l'enseignement qu'il continue de nous donner, par-delà la mort, sur les réalités et les perspectives libanaises, sur la liberté, sur les libertés religieuses, politiques, économiques qui sont notre besoin de respirer sur le confessionnalisme, qui, avec quelque assoupissement, est provisoirement notre seul mode de coopération pacifique et fraternelle; sur la délibération au sein du Parlement dans un Etat centralisé ou décentralisé, unitaire ou cantonal, qui est notre possibilité de vivre ensemble, autrement que dans des «ghettos» ennemis» (...)

Par-delà le penseur politique, le président Charles Hélou a évoqué alors l'homme tel qu'il l'a connu: «Je l'ai approché, en 1937, à l'occasion de ma collaboration au «Jours» qui venait d'être fondé. Il avait fortement recommandé à Charles Amoun, qui allait assurer la direction du journal, de me prendre dans son équipe, alors qu'il ne me connaissait de moi que des articles parus ici ou là.

J'étais très flatté de ce témoignage et très intimidé de rencontrer celui qui en était l'auteur. Quand je le connus enfin de près, j'avais un peu plus de vingt ans. C'était à peu près tout ce que je possédais. De jour en jour, je me mis à lui devoir tout. Le Liban, c'était ce qu'il m'expliquait. Le monde, c'était ce que, de ses hautes fenêtres, je pouvais découvrir. Tout ce qu'une amitié d'attente à cadet pouvait comporter d'attention, de chaleur, de délicatesse, je le voyais dans le regard de Michel Chihha et dans son comportement à mon égard.

Pour mes premières visites, je m'abritais derrière Charles Amoun ou derrière Hamid Frangid, les deux grands animateurs du journal. Puis, Dieu aidant, je me mis à entreprendre, tout seul, ce que j'appellais l'ascension du mont Chihha» (...)

Figurant enfin parmi «le tout petit nombre des privilégiés» qui étaient admis chez les «Chihha», le président Hélou en gardera le souvenir d'une maison où «la conversation était un rite, le repas



Le président Charles Hélou présentant son exposé, entouré de MM. Michel Eddé et Pierre Hélou. (Photo Sako Bekarian)

était un rite, l'aller et le retour aussi...» Et d'ajouter, pour terminer:

«Ma conclusion? Elle s'inspire de tout l'enseignement de Michel Chihha, elle est la conclusion non seulement de cet exposé mais de tout ce que j'aurais voulu dire et écrire. Elle est un appel et comme un testament.

Au milieu des violences et des ténèbres qui risquent de nous submerger, soyons fidèles à notre vocation, défendons nos libertés, croyons à la lumière, la foi est lumière, l'espérance et le courage aussi. Travaillons à répandre la lumière, qu'elle nous inonde comme les clartés des nuits de Noël et des matins de Pâques».

Pierre Hélou: La découverte d'un parent «qui avait créé un art de vivre»...

Héritier de ce «rite de la conversation», le président Hélou a cédé la parole à Pierre Hélou, en souhaitant que le clan des Hélou ne laissât plus rien à dire à Michel Eddé, redoutable adversaire à ce genre d'exercice.

Le député d'Aley a ajouté ses souvenirs à ceux du président en une non moins longue mais tout aussi attachante évocation dont nous reproduisons ces passages: «J'ai rencontré, je dirai, découvert, pour la première fois en 1948, Michel Chihha».

J'avais vingt ans. Michel Pharaon m'a emmené chez lui. Une petite parenthèse — Michel Pharaon était l'oncle de mon beau-père, l'oncle de ma belle-mère et le beau-frère de ma mère. C'est une des particularités du Liban, où nous sommes tous, plus ou moins, apparentés.

Son bureau était une immense pièce sobre, un peu austère. Il y avait sa grande table de travail, ses dossiers, une petite lampe et un montre posé à plat.

Des livres? Il y en avait partout. Sa bibliothèque était superbe. Il consultait sans cesse les grands auteurs classiques et les historiens.

Aux murs, des vitrines; il avait déjà commencé à réunir ce qu'il appelait familièrement «les objets anciens».

Pour lui, les vases irisés, les statuettes hitites, les poteries de l'âge de bronze et de fer, et tant d'autres merveilles, trouvées sur le sol du Liban, représentaient l'histoire du Liban retracée dans une remontée aux sources. Ainsi

que sa collection de monnaies, phéniciennes notamment, qui re-plaçait le Liban dans ses origines.

Michel Chihha est né en 1891 à Meckine près de Souk el-Gharb. Peut-être a-t-il découvert là, plus tard, sa passion pour la nature...

M. Michel Eddé, entreprenant de conclure ce colloque, a indiqué: «Tout a été dit sur Michel Chihha et ce que le président Hélou et notre ami Pierre nous ont confié donne un éclairage supplémentaire sur sa vie et son œuvre.

Si le président Béchara el-Khoury a été le père de l'indépendance, on peut dire que Michel Chihha a été le père de la patrie. Depuis quelques années, chacun de nous s'imagine, quand il y a une idée nouvelle ou une opinion pertinente, que c'était une pierre ajoutée à l'édifice libanais. En fait, tout, absolument tout, avait déjà été commenté par Michel Chihha depuis plus de cinquante ans, notre subconscient a été imprégné des théories et des principes de Michel Chihha. Quant aux éditorialistes qui depuis de longues années ont contribué à façonner l'opinion publique, ils traduisent consciemment ou inconsciemment Michel Chihha. Je pense que tout cela devait être dit. Il reste à exprimer le souhait que les jeunes qui n'ont pas vécu l'époque de Michel Chihha se familiarisent avec sa pensée et son œuvre grâce aux publications mises à la disposition des Libanais par la fondation Michel Chihha; et que son œuvre soit inscrite au programme de toutes nos écoles car il n'y a rien de plus nécessaire ni de plus bénéfique qu'un retour aux sources».

Ajoutons qu'un grand nombre de personnalités du monde politique et culturel figuraient aux premiers rangs de l'auditoire de ce colloque, dont notamment M. Jacques Verger, conseiller culturel près l'Ambassade de France; le R.P. Boulos Naaman; les députés Khathib Babikian, Pierre Dacache, Charif Badre, Louis Abou-Charaf; le général François Genardry ainsi que les anciens ministres Michel el-Khoury et Fouad Boutros.

Les Prs Jean Salem et Joseph Zaarour se proposèrent le 17 décembre de présenter en profondeur dans ce même auditorium de l'USEK l'œuvre politique et philosophique de Michel Chihha.